

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE (CAP_a)

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

SPÉCIALITÉ : HORTICULTURE ORNEMENTALE ET MARAÎCHAGE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques afin de :

- Réaliser les travaux courants et les opérations techniques liées à la culture de plantes maraîchères, fruitières, ornementales et florales, de la mise en culture au conditionnement et à la commercialisation.
- Conduire et utiliser le matériel en sécurité, réaliser l'entretien courant et la maintenance des équipements.
- Travailler dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement.

PUBLIC

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification qui a pour projet professionnel de travailler dans le secteur horticole (maraichage et horticulture ornementale).

MÉTIERS VISÉS

Ouvrier serriste, agricole en maraichage, horticulture, pépinière,

FORMATION CONTINUE



Formation diplômante

Niveau 3



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation :

Les dates précises des sessions de formation sur le site internet :

www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr



Durée de la formation

655 h de formation professionnelle
196h de période de Formation en Situation Professionnelle



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) :

Jusqu'à 10 h de coaching, 96 h de remise à niveau (RAN), 33 h de soutien personnalisé, 14h de module de technique de recherche d'emploi (TRE).

CONTENU

UCG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (28h)

- 1.1. Prendre position dans une situation à caractère social et civique.
- 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

UCG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (27h)

- 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle.
- 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UCG3 - Interagir avec son environnement social (25h)

- 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.
- 3.2. S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.

UC4 : Réaliser des travaux sur les végétaux en exploitation spécialisée en horticulture (260h)

- 4.1. Réaliser des observations et interventions sur le végétal.
- 4.2. Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.

UC5 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (210h)

- 5.1. Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production.
- 5.2. Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement.

UC6 : Entretien des Agroéquipements (70h)

- 6.1. Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.
- 6.2. Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.

UC 7 UCARE - Intervenir dans le fleurissement d'une commune (création de massifs) (35 h)

- 7.1. Préparer un sol / substrat en vue d'une plantation de massif/jardinière.
- 7.2. Prendre en compte le plan de fleurissement pour une plantation saisonnière.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travaux pratiques, visites sur site (chantiers, entreprise...), participation à des journées professionnelles, stages.



Modalités d'évaluation

Les UC (blocs de compétences) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques de mises en situations professionnelles tout au long de la formation.



Modalités d'adaptation

- Les candidats au minimum titulaires d'un diplôme de niveau 3 (ex : CAP) peuvent être dispensés des évaluations des UCG 1 à 3 (Validation des Acquis Académiques).
- Selon financement, possibilité d'adaptation du parcours en fonction du résultat des tests de positionnement (français, mathématiques, informatique) et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou de soutien).

PRÉ-REQUIS

- Pas de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier.
- Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral.
- Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
- Transmettre une information, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié.



Financements possibles

- Pôle emploi
- CPF transition Pro
- Autofinancement...

Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

9€ /heure en autofinancement

CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective et de positionnement (inscription obligatoire).
- Fiche de candidature
- Tests de positionnement
- Entretien individuel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

LES + DE LA FORMATION

- Délivrance du Certiphyto Opérateur.
- Équipement de protection individuelle (EPI) pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants).
- Visites d'exploitations maraichères, d'entreprises horticoles...
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH ou en entreprises partenaires.



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

Voies de formation différentes :

- La validation des acquis de l'expérience (VAE)





CFPH DE LYON-ECULLY

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE

 13 avenue de Verdun

69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully



<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

